

CONTACT

MARS
2020

Vol. 38

No 9

ISSN 0830 0084

Vous voulez contribuer à la réduction de gaz à effet de serre? Voici un moyen efficace

Nous effectuons le compostage depuis quelques années et tout va bien quoique nous stagnions un peu dans la dernière année. Bien que nous soyons dans les municipalités les plus performantes, nous vous invitons à faire encore plus d'effort pour diminuer notre volume de matières enfouies. Nous savons que plusieurs familles ne compostent pas ou peu, mais une fois que l'habitude est prise, c'est comme le recyclage, on ne pourrait plus revenir en arrière et tout jeter au déchet. Saviez-vous qu'au Canada, les sites d'enfouissements sanitaires sont à l'origine de la majorité des émissions de méthane, un gaz à effet de serre 21 fois plus néfaste que le dioxyde de carbone?

Le compostage des déchets organiques est le moyen le plus efficace de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, en évitant de produire du méthane. Dans les cellules d'enfouissement, les matières se dégradent en anaérobiose, c'est-à-dire en l'absence d'oxygène, en dégageant du méthane. Par contre, dans le compostage, les déchets se décomposent en présence d'oxygène et ne produisent donc pas de méthane.

Et si l'on faisait un effort supplémentaire?

Francis St-Pierre, maire.

Carnaval de Saint-Anaclet, 53^e édition



L'équipe du carnaval de Saint-Anaclet vous prépare depuis quelques semaines une 53^e édition magnifique qui aura lieu du **28 février au 8 mars 2020** !

La soirée d'ouverture aura lieu samedi le 29 février avec un défilé coloré dans les rues de notre beau village suivi d'un feu de joie et d'un feu d'artifice. Les gens seront ensuite invités à rentrer au centre communautaire pour la soirée dansante avec le dj Claude Gagnon.

Plusieurs activités seront de retour cette année, comme le tournoi de babyfoot humain, le rallye automobile, randonnée de motoneige suivi d'une soirée rock avec le groupe de Québec *Black Train* ainsi que deux déjeuners dont notre classique pour enfants avec la présence de mascottes! Nous espérons partager notre joie avec vous tous à la semaine de relâche!

Au plaisir de vous voir tous en grand nombre,

Le comité organisateur du 53^e carnaval de Saint-Anaclet

CONSEIL MUNICIPAL

Maire	Monsieur Francis St-Pierre
Conseillers	
Poste n°1	Monsieur Yve Rouleau
Poste n°2	Monsieur Jean-Denis Bernier
Poste n°3	Monsieur Simon Dubé
Poste n°4	Madame Vanessa Lepage-Leclerc
Poste n°5	Monsieur David Leblanc
Poste n°6	Monsieur Francis Rodrigue

Nous joindre:

-Bureau municipal	418 723-2816
-Télécopieur	418 723-0436
-Salle polyvalente	418 724-0900
-Bibliothèque	418 724-0821
-Centre communautaire	418 723-1747
-Service des loisirs	418 725-5389
-Courriel:	municipalite@stanaclet.qc.ca

VIE MUNICIPALE

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 3 février 2020

Les élus municipaux approuvent le budget révisé de l'Office d'habitation de Rimouski-Neigette en date du 17 décembre 2019. (Rés. 2020-02-11)

Les élus municipaux autorisent le paiement de la balance de la retenue spéciale pour les travaux du prolongement du réseau d'aqueduc de la rue Principale Ouest et de la route Melchior-Poirier au montant de 20 000 \$ plus taxes. (Rés. 2020-02-12)

Les élus municipaux demandent à la Commission de protection du territoire agricole d'accorder la demande d'exclusion faite par la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard des lots 3 200 496 et 4 185 773 afin de régulariser l'utilisation à des fins non agricole pour procéder à l'aménagement d'une rue publique et y implanter des bâtiments multifamiliaux. (Rés. 2020-02-13)

Les élus municipaux cèdent à titre gratuit le terrain 4 269 892 au CPE Les Petits Soleils Magiques qui doit servir uniquement à la construction d'une deuxième installation. (Rés. 2020-02-14)

Les élus municipaux autorisent l'acquisition du terrain 6 358 047 ayant une superficie de 562 mètres carrés pour une virée de camion au rang 3 Est au prix de 2 000 \$. (Rés. 2020-02-15)



MRC de
Rimouski-Neigette

Et si on enlevait quelques couches des poubelles...

Au Québec, 600 millions de couches jetables partent au dépotoir chaque année. Ce désastre a une solution bien simple : les couches lavables !

Les nouvelles couches lavables n'ont rien à voir avec celles de nos grand-mères. Elles sont belles, efficaces, faciles d'entretien, économiques et elles permettent de réduire de façon considérable les déchets enfouis.

Les couches lavables pour réduire ses déchets

- Un seul enfant utilisera environ 4000 couches jetables, soit l'équivalent d'une tonne de couches;
- En version lavable, il n'aura besoin que de 15 à 25 couches pour se rendre à la propreté;
- Bref, 1 lavable = 230 jetables.
- Si la durée de vie d'une couche jetable est d'environ 5 heures, sachez qu'elle prendra jusqu'à 500 ans à se décomposer.
- La couche lavable peut être utilisée plus de 200 fois, être ensuite utilisée en chiffon et, finalement, prendre de 2 à 6 mois à se décomposer.

Les couches lavables, c'est économique

Pour amener un enfant à la propreté, on estime que cela peut coûter **jusqu'à 2000\$** en couches jetables alors que l'on peut se doter d'un ensemble de couches lavables fonctionnel **à partir de 200 \$**. Cet investissement sera d'autant plus rentable que les couches lavables pourront être réutilisées pour un deuxième enfant.

Pour **inciter les parents à opter pour des couches lavables**, les municipalités peuvent offrir une **aide financière**. Si cela vous intéresse, parlez-en à vos élu(s)! Ils souhaitent avoir votre avis!

Pour plus d'information sur ce programme, contacter la ligne Infobac au 418 725-2222.

Catherine Denis,
Coordonnatrice en environnement, MRC de Rimouski-Neigette
environnement@mrc-rn.ca

VIE MUNICIPALE

Emplois d'été pour étudiants – Programme camp de jour et soccer

Pour être admissible aux offres d'emploi pour le camp de jour, les candidats devront avoir terminé leurs études secondaires en juin prochain et être inscrits aux études postsecondaires encore au moins pour une année. Les étudiants ne peuvent travailler plus de deux(2) étés pour le camp de jour et cela dans un but d'équité.

POSTES	FONCTIONS	QUALIFICATIONS	QUALITÉS	CONDITIONS
Animateur (trice) camp de jour	Relevant du coordonnateur (trice) de camp de jour, le candidat aura à participer à l'élaboration de la programmation des activités. Planifier, organiser, animer et évaluer les activités sous sa responsabilité.	Avoir complété son secondaire et expérience avec la clientèle des jeunes de 5 à 12 ans.	-Disponibilité; -Capacité de travailler en équipe; -Être dynamique et créatif (ive). Atouts : Formation en animation et en secourisme. Connaissance du milieu anaclais.	Les candidats (es) doivent être disponibles pour travailler à compter du 15 juin jusqu'au 7 août. Le salaire relié à cette fonction s'établit à 13,10 \$/heure à raison de 35 heures par semaine.
Entraîneur (se) de soccer	Relevant du coordonnateur (trice) du soccer, le candidat (e) aura à entraîner et assister les jeunes lors des matchs et tournois. Il (elle) devra aussi faire parvenir l'information aux joueurs ainsi qu'à leurs parents.	Être âgé (e) de 14 ans et plus. Réussir la formation d'entraîneur (euse) d'une durée de deux (2) jours et défrayée par la municipalité. Avoir une grande disponibilité.	-Avoir une connaissance du sport; -Avoir le sens des responsabilités; -Capacité d'animer des groupes; -Être capable de travailler en équipe. Maturité, dynamisme et initiative. Atouts : Formation en secourisme, posséder son attestation d'entraîneur.	Les candidats (es) doivent être disponibles pour travailler du début juin jusqu'à la fin août. Le salaire relié à cette fonction s'établit à 13,10 \$/heure.
Coordinateur (trice) camp de jour	Relevant du coordonnateur des loisirs, le candidat (e) aura à superviser les animateurs (trices) du camp de jour, planifier avec les animateurs (trices) la programmation estivale, recueillir l'agent des inscriptions, gérer le budget relié aux dépenses et sorties du camp de jour.	Être âgé (e) de 18 ans et plus.	-Avoir le sens des responsabilités; -Être capable de travailler en équipe et de gérer du personnel; -Être à l'aise dans la gestion des conflits; -Avoir une bonne communication interpersonnelle.	Les candidats (es) doivent être disponibles pour travailler à compter du 8 juin jusqu'au 7 août. Le salaire relié à cette fonction s'établit à 15 \$/heure à raison de 35 heures par semaine.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre expliquant leurs motivations d'ici le mardi 14 avril 2020 à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard
318, rue Principale Ouest
Saint-Anaclet (Québec) G0K 1H0

Par courriel : municipalite@stanaclet.qc.ca

VIE MUNICIPALE

Un p'tit peu d'urbanisme

L'émission d'un permis de construction ou de rénovation

Vous projetez de construire ou de rénover dans les prochains mois. Sachez que vous pouvez envoyer votre demande en ligne via SERVICE EN LIGNE sur le site internet de la municipalité. Aussi, il est de votre devoir d'attendre l'approbation de l'inspecteur en urbanisme et vous devez aussi venir prendre possession de votre permis directement à nos bureaux, soit au 318, rue Principale Ouest. Les frais pour un permis ou un certificat d'autorisation varient entre 20 \$ et 75 \$, selon les travaux. De plus, prenez note que l'émission d'un tel permis ou certificat d'autorisation se fait en moyenne dans un délai raisonnable de plus ou moins 20 jours.

Ne compromettez pas la légalité de votre projet et assurez-vous de sa conformité avec les règlements d'urbanisme. Vous serez surpris de voir comment une telle action peut vous prémunir d'énormes tracas.

Pour obtenir plus de renseignements, contactez Marie-Hélène Michaud ou Hugo Hallé au bureau municipal pendant les heures normales d'ouverture.

L'inspectrice en bâtiment,
Marie-Hélène Michaud

LOISIRS ET CULTURE

COURS DE GARDIENS AVERTIS

Comme chaque printemps, le Service des loisirs et de la culture organise une formation de gardiens avertis. Pour que celle-ci ait lieu, nous devons avoir un groupe de 12 à 15 jeunes âgés de 11 ans et +.

Cette formation se donnera soit le samedi ou le dimanche de 8 h 30 à 16 h 30 et le coût est de 48 \$. La date sera fixée dès que nous aurons le nombre d'élèves requis.

Pour informations et inscriptions, communiquez avec Carl au 418 725-JEUX(5389).

Bibliothèque Roger-Fournier

Cher usagers,

Au mois de mars, nous accueillerons à la bibliothèque une conférence gratuite portant sur « **Le testament** ». Cette rencontre aura lieu le 18 mars prochain dès 19 h dans notre local et est possible grâce à *Justice de proximité*. Nous vous attendons en grand nombre.

Veillez noter qu'il reste encore de la place pour la conférence du 1^{er} avril prochain « **Comment booster notre alimentation de façon à voir plus de concentration** » avec Avrielle Gagné, ainsi que pour l'**atelier en numérologie** du 4 avril. Vous avez jusqu'au 11 mars pour acheter vos billets.

C'est génial de pouvoir faire de la bibliothèque un lieu de partage de connaissances, apprentissages et de détente. Sachez que je suis continuellement à la recherche de conférenciers régionaux sur diverses thématiques (santé, art, voyage, cuisine, littérature, histoire...). Si vous avez des idées ou êtes un conférencier (amateur ou chevronné), contactez-moi.

Le prochain achat de volumes aura lieu au mois d'avril, pour toute suggestion écrivez-nous ou passez à la biblio!

Anne Boucher Beaulieu
Responsable de la bibliothèque

ORGANISMES



Club Lions

Le Club Lions de Saint-Anaclet vous invite à sa traditionnelle dégustation de fromages le **samedi 21 mars à 19 h** au centre communautaire Régis-St-Laurent de Saint-Anaclet. Suivra le populaire « Lip sync » des membres Lions et l'animation musicale par Claude Gagnon. Les billets sont au coût de 22 \$ et vente de vin sur place.

Pour information : 418-722-7685 ou 418-723-4000.
Bienvenue à tous.

Gaétan Pelletier, comité publicité.



Cercle de Fermières

Le Cercle de Fermières de St-Anaclet convie ses membres et celles qui désirent le devenir à sa prochaine réunion régulière qui aura lieu le **mercredi 16 mars à 13 h 30** à la salle Réal-Lamontagne derrière l'église de St-Anaclet. Un gros merci pour l'attention que vous porterez à notre demande.

Hélène Bouillon, conseillère communications
(581) 624-7011

Les CFQ, des liens d'accomplissement tissés serrés!



AFEAS

Souper-conférence pour la Journée internationale des femmes. Réservez dès maintenant!

Date : Le 5 mars, à compter de 17 h 30 et jusqu'à 22 h.

Lieu : Centre communautaire Régis-St-Laurent de St-Anaclet.

Coût : 25 \$ souper et soirée. Conférence/ Témoignage : Autisme et le travail invisible des proches aidants. - Service de bar: Comité du Carnaval. Réservez avant le 1^{er} mars.

Billets : 724-0409, 724-9894, 723-9478, 723-4125

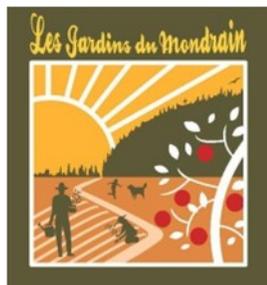


Club des 50 ans et plus de St-Anaclet-de-Lessard

Votre Club des 50 ans et + de St-Anaclet tiendra son assemblée générale annuelle le **jeudi 26 mars** prochain à 19 h 30 au centre communautaire Régis-St-Laurent.

Vous êtes les bienvenus et nous vous invitons en grand nombre, venez partager vos idées.

Lise Brillant, présidente



Les Jardins du Mondrain

Veillez noter que les Jardins du Mondrain tiendront leur assemblée générale annuelle dans le courant du mois de mars. Exceptionnellement, en plus de l'AGA, sera tenu un atelier de réflexion sur la stratégie de développement de ce formidable terrain communautaire.

Si vous avez raté le message du bureau de direction avec le sondage pour déterminer la date de l'AGA, ou si, comme non membres, vous souhaitez tout simplement vous informer sur ce que fait l'association et peut-être vous joindre à l'atelier de réflexion, nous vous invitons à contacter la secrétaire Camille Lévesque à l'adresse courriel de l'organisme.

Nous comptons sur votre présence à cet important évènement.

Au plaisir de vous rencontrer
Camille Lévesque, secrétaire

Les Jardins du Mondrain
665, rue Principale Ouest Saint-Anaclet, QC G0K 1H0
lesjardinsdumondrain.com

VIE COMMUNAUTAIRE

Des emplois disponibles à la pépinière!

La Pépinière de Sainte-Luce, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est à la recherche de candidats pour combler des emplois « d'aide sylvicole » au printemps 2020.

Début d'emploi: Fin avril

Durée : 10 à 25 jours

Salaire horaire en 2019: 20,43\$

Pour vous inscrire : Transmettre l'offre de service ou votre curriculum vitae :

adresse courriel : pepinieredesainte-luce@mffp.gouv.qc.ca, ou

adresse postale : 240, rang 2 ouest, Sainte-Luce, (Qc) G0K 1P0.

Le formulaire « Offre de service » est disponible à la page d'accueil du site web :

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/semences/semences-pepinieres-sainte-luce.jsp>

Pour information : 418 739-4819 p. 221



Centre polyvalent des aînés et des aînées de Rimouski-Neigette Pavillon Héritage

(Résidence privée certifiée pour aînés autonomes)

Nous désirons vous informé que le Centre Polyvalent des aînées et aînés de Rimouski/Neigette ont des beaux logements à louer au Pavillon L'Héritage de Saint-Anaclet et à la résidence Saint-Louis de Rimouski.

Pour information, appeler au 418 722-0463 ou par courriel au cpaarn@gmail.com

RAPPEL

ADMISSION AU PRÉSCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Même si la période d'admission officielle est terminée, vous pouvez encore procéder à l'inscription d'un enfant au préscolaire.

Demande d'admission au préscolaire (maternelle) – août 2020

Voici des renseignements importants :

- Votre enfant doit avoir 5 ans avant le **1^{er} octobre 2020**.

- Pour inscrire votre enfant à la maternelle, vous devez vous présenter à l'école de quartier.

- Le certificat de naissance (grand certificat) de votre enfant est requis.

Le secrétariat de l'école est ouvert du lundi au vendredi de : 7 h 40 à 11 h 40 et de 12 h 45 à 15 h 45.

Pour information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous au numéro de téléphone suivant : 418 724-3560, poste 5000.

COMPTES DE TAXES 2020

Veuillez noter que la première échéance pour acquitter votre compte de taxes est fixée au **jeudi 12 mars**.

Au comptoir du bureau municipal

Nos heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Les paiements doivent être faits en argent ou en chèque.

Accès D, Tel-Nat

Pour le numéro de référence, vous entrez le numéro de matricule qui apparaît sur votre compte de taxes. Attention, celui-ci a peut-être été modifié depuis l'année dernière.

À la caisse, au guichet automatique ou au comptoir

Apportez le coupon détachable et joignez-le à votre paiement.

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du conseil municipal. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil au 318, rue Principale Ouest.

Voici les dates des prochaines séances ordinaires:

Le 2 mars

Le 6 avril

Le 4 mai

La date de tombée pour le prochain Contact est le
20 mars 2020

Vous pouvez nous faire parvenir vos articles par courriel:
municipalite@stanaclet.qc.ca

Rédaction et mise en page: Véronique Brousseau

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont disponibles au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h à 16h 30. Ils sont aussi publiés sur notre site internet sous l'onglet « Vie municipale ».